

Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 3 février 2022
- 3. Adhésion de la commune de Gagny au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (S.I.F.U.R.E.P.)
- 4. Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) de l'Établissement Public Territorial (EPT) "Grand-Orly Seine et Bièvre (GOSB)" au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz et de l'électricité
- 5. Augmentation de capital social de la Société Publique Locale Plaine Commune Développement
- 6. Compte rendu relatif à la passation et à l'attribution de marchés subséquents issus d'accords-cadres
- 7. Approbation du transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) à l'Établissement Public Territorial Plaine Commune
- 8. Convention d'objectifs et de financement avec l'Association "Aquarelle, Arts et Passions" Année 2022
- 9. Convention d'objectifs et de financement avec l'Association "Arcana" Année 2022
- 10. Convention d'objectifs et de financement avec l'Association "Orchestre d'Harmonie d'Épinay-sur-Seine" Année 2022
- 11. Convention de don d'archives privées avec Madame Christine CHARLIER relatif à la propriété du 2-4 avenue de la République
- 12. Modification de statut du fonds d'archives issus des anciens Laboratoires Eclair
- 13. Tarification des sorties culturelles "Rendez-vous d'arts"
- 14. Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSCF)
- 15. Approbation de la convention de partenariat avec l'association Cultures du Coeur de Seine-Saint-Denis

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :



Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 16. Approbation de la convention d'objectifs et de financement n° 21-214 de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année 2021 concernant la subvention de soutien aux formations Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) / Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) et séjours vacances
- 17. Approbation de la convention d'objectifs et de financement Prestation de service Centre Social "Animation Globale et Coordination" n° 22-003A de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le Centre Socioculturel Espace Nelson Mandela (La Source – Les Presles)
- 18. Approbation de la convention d'objectifs et de financement Prestation de service Centre Social "Animation Collective Familles" n° 22-004A de la Caisse d'Allocations Familiales concernant le Centre Socioculturel Espace Nelson Mandela (La Source - Les Presles)
- 19. Convention d'objectifs et de financement avec l'association Promoboran 4 Heures d'Epinay Année 2022
- 20. Convention de partenariat concernant la mise en place d'un conseil local de santé mentale
- 21. Programmation 2022 du contrat de ville et subventions de la ville aux porteurs de projets
- 22. Annulation de la convention d'aide exceptionnelle avec la collectivité d'outre-mer Saint-Martin
- 23. Approbation de la session 2022 de la Bourse au permis de conduire B et modification du contrat entre la Ville et le bénéficiaire
- 24. Adhésion de la ville d'Epinay-sur-Seine à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)
- 25. Approbation de la convention d'intervention foncière tripartite entre la Commune, Plaine Commune et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :



Réunion du Conseil municipal

Ordre du jour :

- 26. Approbation de la convention tripartite foncière et financière entre la Commune, Plaine Commune et la Société Publique Locale Plaine Commune Développement (SPL) Quartier La Source Les Presles
- 27. Acquisition des lots 3 & 17 de la Copropriété du 46 boulevard Foch constituant un local commercial à Epinay-sur-Seine à Monsieur BUTEAUX
- 28. Classement dans le domaine privé communal d'une partie du Sentier des Dormants à Epinay-sur-Seine
- 29. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du C.G.C.T. conformément à la délégation accordée par le Conseil Municipal
- 30. Note d'information : Compte rendu en matière de droit de préemption urbain

Fait à Epinay-sur-Seine, Le 11 AVR. 2022



Le Conseil municipal se réunira à la mairie en séance publique le :